

Séance du 26 Mai 1942
 L'an mil neuf cent quarante deux et
 le vingt six mai, à huit heures
 le Conseil Municipal régulièrement convoqué
 s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses
 séances sous la présidence de :

Monsieur Roger de Lassus : Maire

Étaient présents : M. M. Bouché, Mariéot adjoint
 M. M. Barabent, Castet, Beyret, Blanchard, Isnard,
 Dorbessan, Ladère, Guisselgen, Vallès

Absents : Seilhan Labayle, Eychenne, Grandy,
 Madame Salles, -

L'ordre du jour porte, l'augmentation des
 Concessions d'Eau.

Après lecture du procès verbal de la séance
 tenue le mois précédent, celui-ci est adopté
 sans commentaires.

Cette séance-ci sera uniquement consacrée :

1^o à la proposition que Monsieur le Maire entend
 soumettre à l'approbation du Conseil avant
 que soit établi le budget définitif, l'augmentation
 des concessions d'eau.

2^o à la fixation de la redevance due par
 les administrés pour l'enlèvement des ordures.
 Toutes les villes en général dit Monsieur le Maire
 ont imposé les habitants pour les frais
 qu'occasionne cet enlèvement.

Jusqu'à ce jour les Municipalités de
 notre ville n'auraient pas cru faire payer aux
 administrés cette charge. Mais la moins
 value, toujours croissante des revenus de
 la ville, diminue chaque année depuis la
 guerre de plus en plus grandissante.
 Les dépenses budgétaires augmentant
 d'un autre côté obligent donc le Conseil
 Municipal à fixer un pourcentage qui
 varie selon l'importance des villes de 3% à 6%.
 Tenant compte de sa population le Conseil
 après examen est manifeste a accepté un
 pourcentage de 11%.

Cette redevance sera donc comprise dans
 les recettes, lors de l'établissement prochain
 du Budget définitif

Augmentation des
 Concessions d'eau.

Entièrement des
 Ordures

